Image not found or type unknown

contrat de travail en interim

Par **shasti**, le **13/10/2008** à **19:51**

je suis en interim pour un centre d'appel depuis début septembre. J'ai eu une mission en septembre pour un assureur en réception d'appel et depuis début octobre je suis en émission d'appel pour un opérateur téléphonique. Seulement j'ai un seul et meme unique contrat du 02/09 au 03/01 qui englobe ces missions sans préciser alors que je devais en avoir deux différents. Je n'ai toujours pas signé ce contrat car il devait se renouveler et de plus j'ai dit que j'étais disponible en janvier mais je ne comptais pas avoir un contrat en interim qui m'engage sur 5mois mais plutot deux fois 2mois par exemple. ai-je le droit de demander un contrat correspondant aux missions, renouvelable de cette facon ou plus court?
De plus ma coloc a recu un premier contrat pour la mission de septembre puis plus tard un autre contrat de septembre a janvier (le meme que le mien) avec un simple post it "annule et remplace le précedent". Est ce légal? Merci de votre réponse. c'est assez urgent...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés